



# ***DEMARCHE***

# ***AGENDA 21 LOCAL***

**Aller vers un Développement Durable  
à Bessancourt**

Novembre 2004

*Grand Prix de l'Environnement 2004 des Villes d'Ile de France*

Ce document a été élaboré et rédigé dans le cadre du groupe de villes pilotes mis en place par l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Énergies d'Ile de France.

Les villes participantes à ce groupe sont Issy-les-Moulineaux, Versailles et Bessancourt.

L'élaboration de l'Agenda 21 local de la ville de Bessancourt est conjointe à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme et a débuté en juin 2002.

Ce document a été réalisé avec l'aide :

- des Bessancourtois qui ont participé aux réunions des Ateliers 21 ainsi qu'aux Forums 21. Nous les en remercions,
- des services municipaux et des élus à travers les comités techniques et les comités de pilotage,
- de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Énergies, représentée par Judith VIGIER, qui a accompagné techniquement et financièrement le projet,
- du cabinet CEDDAET, représenté par Marc PASCAL et Luc VOITURIER, qui a conseillé la commune tout au long de la démarche à travers le comité de pilotage, lors des réunions de concertation et lors de la rédaction de ce document,
- du cabinet d'urbanisme Dessein Urbain, représenté par Béatrice COUTTY et Luc DAUDET.

## **SOMMAIRE**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Le mot du maire</b>   | 4         |
| <b>Pourquoi un Agenda 21 local ?</b>   | 5         |
| Le développement durable, c'est un développement plus juste socialement et plus respectueux de l'environnement | 5         |
| Le développement durable, c'est être solidaire avec les autres   | 5         |
| Le développement durable, c'est l'affaire de tous  | 6         |
| Le développement durable, c'est aussi bénéficier de la solidarité des autres                                   | 7         |
| <b>Comment l'Agenda 21 local a-t-il été élaboré ?</b>  | 7         |
| L'ARENE Ile-de-France, partenaire de la démarche   | 7         |
| L'Agenda 21 local, une démarche de projet  | 7         |
| L'Agenda 21 local, un programme coordonné aux autres outils de la gestion locale                               | 9         |
| L'Agenda 21 local, une démarche concertée  | 10        |
| L'Agenda 21 local, un projet en amélioration constante   | 12        |
| <b>La stratégie locale de développement durable à l'horizon de 10 ans</b>                                      | 13        |
| <b>Premières actions retenues pour 2004 - 2005</b>   | 16        |
| Réhabiliter les espaces publics  | 17        |
| Déplacements et sentes   | 19        |
| Le Pédibus   | 22        |
| Le Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable  | 24        |
| Le centre culturel   | 26        |
| Une commission culturelle élargie  | 28        |
| Une politique sociale concertée  | 30        |
| La semaine bleue   | 32        |
| Finances publiques et développement durable  | 34        |
| Les commandes de la ville, un outil pour le développement durable  | 36        |
| Améliorer les relations entre les citoyens et les services publics   | 38        |
| <br>Cartographies  | <br>40-42 |

## LE MOT DU MAIRE

*Notre maison brûle*, c'est ce que déclarait le chef de l'Etat au Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002. Il soulignait par ces propos des urgences environnementales et sociales :

- l'effet de serre et les changements climatiques avec à la clé une réduction de la biodiversité, une inadaptation de l'agriculture et de l'économie, des déplacements de population...
- l'accroissement des inégalités sociales depuis 20 ans, avec un appauvrissement, un désespoir et des risques de conflits

Dans un monde où l'économie est internationale, où produire et consommer sont des maîtres mots remplaçant un projet collectif, le développement durable est une balise, une bouffée d'air frais. C'est l'occasion de faire le point et surtout de redonner une place à l'être humain dans un environnement sain et dans une société plus juste.

Bessancourt est concernée par ces questions, parce que nous occupons une pièce de cette maison commune qu'est la planète et parce que nous avons aussi à gérer des urgences environnementales et sociales à notre échelle.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'engager un Agenda 21 local, programme de développement durable pour notre collectivité.

Un long travail a commencé dès 2001, avec l'aide de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE Ile-de-France), qui nous a accompagné pendant toute la démarche. Il n'a cessé de progresser depuis, s'est connecté avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU), et débouche aujourd'hui sur des objectifs clairs et une liste d'actions à mettre en œuvre.

Nous aurions pu boucler ces démarches en quelques mois.

Mais un Agenda 21 local n'est pas un exercice en chambre, un programme technocratique de plus.

En parallèle au contrat régional et au plan d'investissement destinés à organiser notre travail rapidement et utiliser au mieux des finances publiques limitées, le choix retenu par le conseil municipal a été d'engager une réflexion de fond sur la situation de notre collectivité.

Ce travail nous l'avons conduit avec vous tous. La taille de notre commune permet un dialogue direct entre les élus, les services et les habitants. Nous avons proposé, écouté, débattu pendant deux ans. A travers l'Agenda 21 local et le PLU, il en ressort une orientation, un cap pour notre ville.

C'est un cap partagé : il a été défini par tous ceux qui ont souhaité y contribuer. Ils sont nombreux et je les remercie de leur investissement et de la qualité de leurs propositions au service du bien commun.

C'est un cap commun : il concerne non seulement l'administration communale mais aussi les entreprises, les associations, les habitants de Bessancourt.

Les parents qui souhaitent des espaces de jeux pour leurs enfants, des écoles entretenues, des services scolaires adaptés,

les familles qui souhaitent améliorer leurs conditions de logement,

les amateurs de culture qui entendent exercer leurs talents,

nos aînés qui aspirent aux contacts avec toutes les générations,

les actifs, exerçant une profession ou à la recherche d'un emploi, qui veulent travailler dans la commune,

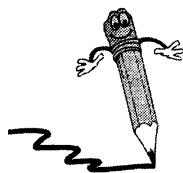
les commerçants qui développent leur activité,

trouveront dans l'Agenda 21 local et le PLU matière à leurs aspirations.

Ce cap n'est d'ailleurs pas figé. Il est destiné à susciter les initiatives de chacun et à orienter le travail avec nos partenaires des intercommunalités. Et les Ateliers 21 continueront de faciliter la coordination et la concertation entre la collectivité et les habitants.

**Jean-Christophe Poulet**  
**Maire de Bessancourt**





#### Charade

*Mon 1<sup>er</sup> est une « liste de priorité » en latin*

*Mon 2<sup>ème</sup> est le siècle actuel*

*Mon 3<sup>ème</sup> est prêt de chez soi*

*Mon tout est un programme de développement durable*

Solution :  
Agenda / 21 / local

## POURQUOI UN AGENDA 21 LOCAL ?

L'Agenda 21 local est un des outils dont dispose une collectivité locale pour agir dans le domaine du développement durable. Plus précisément, c'est une démarche participative, un cadre pour définir, programmer et optimiser l'ensemble des moyens et des actions que la collectivité va déployer pour favoriser son développement durable.

***Le développement durable, c'est un développement plus juste socialement et plus respectueux de l'environnement***

Depuis 150 ans, la civilisation industrielle apporte davantage de bien-être matériel mais génère aussi des problèmes :

- une dégradation de l'environnement qui menace notre santé
- des inégalités sociales dues à la répartition inéquitable des richesses

*Pendant plusieurs décennies, Bessancourt a subi des conséquences négatives issues de la croissance de l'agglomération parisienne :*

- *pendant un siècle, épandage d'eaux usées chargées de métaux lourds sur la Plaine de Bessancourt Pierrelaye, à tel point que depuis 1999 les cultures maraîchères ont été interdites par arrêté préfectoral*
- *dépôts sauvages de déchets sur cette même plaine*
- *exploitation du sous-sol de gypse pour produire du plâtre entraînant des contraintes géotechniques et une circulation importante de poids-lourds*
- *déplacements automobiles entre Paris et la grande banlieue par la route départementale qui traverse Bessancourt, puis par l'autoroute qui coupe la Plaine, induisant de multiples nuisances (pollution, bruit, accidents...)*
- *construction de logements sociaux à l'écart de la ville pour répondre à des besoins urgents en logement sans véritable projet social*
- *réservoir de main d'œuvre et de clients pour de gros pôles de production et de commerces situés en dehors de la ville... accentuant la disparition des activités de proximité.*

Dans ces conditions, le développement durable n'est pas uniquement une expression à la mode ou un concept compliqué. Il s'agit de modifier nos façons de faire pour enrayer ces problèmes et favoriser un progrès humain cohérent.

***Le développement durable, c'est être solidaire avec les autres***

Réunis pour des sommets exceptionnels à Rio de Janeiro en 1992 puis à Johannesburg en 2002, les chefs d'Etat d'une bonne partie de la planète ont pointé un certain nombre d'objectifs au niveau mondial.

Petit morceau de la planète, Bessancourt est concernée :

- parce que nous subissons ou nous subissons aussi les mêmes problèmes planétaires (pollution atmosphérique...)
- parce que nous avons des capacités de contribuer à les résoudre à notre niveau

*Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été réalisées au niveau communal et intercommunal :*

- *identification des pollutions dans la Plaine*
- *pose de barrières pour limiter les dépôts sauvages*
- *réhabilitation et mises aux normes de la déchetterie*
- *intégration des Brosses et Malais comme quartier à part entière de la ville*
- *réhabilitation d'espaces publics et développement de lieux de convivialité...*
- *aménagement d'une maison de la solidarité*
- *requalification des trottoirs pour les déplacements piétonniers*
- *création du service Culture – Sports – Loisirs*
- *assainissement du quartier des Beaux Lieux par la mise en séparatif du réseau eaux usées et eaux pluviales, suivant le Schéma Directeur d'Assainissement de la ville*

*L'Agenda 21 local est destiné à amplifier et renforcer ces actions en favorisant la mobilisation autour des enjeux de développement durable.*

Ces actions locales, en cohérence avec les objectifs globaux, améliorent la qualité de vie à Bessancourt.

### ***Le développement durable, c'est l'affaire de tous***

Lors du Sommet de la Terre, les chefs d'Etat ont insisté sur l'importance de l'engagement des collectivités locales pour résoudre les problèmes mondiaux, à travers la démarche d' « Agenda 21 local ».

Aux habitants, aux associations, aux entreprises d'investir cette démarche en utilisant davantage les transports collectifs, en consommant des produits économes en ressources naturelles, en refusant les discriminations. Chacun dans sa vie quotidienne peut s'investir aux côtés des collectivités en faveur du développement durable et proposer de nouvelles pistes de réflexion.

Les enjeux planétaires identifiés dans la Déclaration de Rio – Sommet de la Terre - 1992

#### **Ressources naturelles**

- Atmosphère
- Sols et sous-sols
- Diversité biologique
- Océans et mers
- Eaux douces

#### **Nuisances**

- Déchets,
- Substances toxiques
- Risques naturels et technologiques
- Déboisement

L'objectif est de modérer la consommation des ressources naturelles et de limiter la diffusion des nuisances dans l'environnement.

Dans ce cadre, les enjeux liés au changement climatique et aux transports sont centraux.

En effet, la sur-consommation du pétrole (matières plastiques, chauffage, transports...) menace les grands équilibres sur lesquels sont fondées les productions agricoles et la répartition de la population mondiale.

#### **Champ économique et social**

- Pauvreté
- Santé
- Urbanisation

La nécessaire modération de la consommation des ressources ne peut être demandée principalement à ceux qui sont déjà les plus démunis.

Une plus grande justice doit donc être établie dans la répartition des richesses et l'accès aux soins.

Cette justice est une condition nécessaire pour assurer la paix à l'intérieur de chaque Etat et entre les peuples.

Par ailleurs, sur toute la planète, y compris en Europe, les populations se concentrent dans des mégapoles (dont la région parisienne en France).

Il faut veiller à y assurer une harmonie sociale et un accès aux ressources naturelles essentielles (air, eau, espaces verts...).

### *Le développement durable, c'est aussi bénéficiaire de la solidarité des autres*

Dans la définition des orientations pour Bessancourt, le conseil municipal tient compte des enjeux qui dépassent strictement le périmètre de la ville, en se référant à :

- la Stratégie Nationale de Développement Durable (adoptée par le gouvernement en 2003)
- le Programme Action 21 (adopté par les chefs d'Etat à Rio en 1992)

En retour, d'autres organismes nous apportent leur soutien sous forme de subventions et de conseils :

- l'Etat
- l'Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- le Conseil régional et son Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE Ile-de-France)
- le Conseil général dans le cadre, par exemple, du CIVIQ (Contrat d'Initiative Ville Qualité)...

## **COMMENT L'AGENDA 21 LOCAL A T-IL ETE ELABORE ?**

### *L'ARENE Ile-de-France, partenaire de la démarche*

L'ARENE Ile-de-France, organisme associé au Conseil régional aide les acteurs franciliens à la mise en œuvre de politiques environnementales pour leur permettre de s'orienter vers un développement durable.

Elle a ainsi accompagné la démarche Agenda 21 local de la commune de Bessancourt. A partir de cette expérience pilote en Ile-de-France, qui a été mise en œuvre en parallèle avec la procédure Plan Local d'Urbanisme, l'ARENE a édité un guide méthodologique (à télécharger sur le site : [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org), rubrique territoires).

### *L'Agenda 21 local, une démarche de projet*

L'Agenda 21 local est un programme d'actions déclinant les projets s'inscrivant dans un cadre de développement durable. Pour que les actions envisagées correspondent bien à la réalité de Bessancourt, deux phases préalables sont nécessaires :

- une bonne connaissance de la situation
- l'identification des enjeux importants pour la ville.

## LE DIAGNOSTIC

Phase 1

### *Quel est l'état de la situation ?*

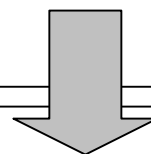
Les services municipaux ainsi que le cabinet d'architecture, BBJ, et d'urbanisme, Desein Urbain pour le PLU, ont réalisé en commun un état des lieux de Bessancourt. Ils ont travaillé à partir d'études existantes sur la ville, d'informations issues des administrations et du savoir des élus, des services et des habitants recueilli dans le cadre d'entretiens et de réunions.

Ateliers-Promenade avec les habitants, Ateliers 21, enquêtes d'opinion... ont alimenté ce travail.

Ce diagnostic fait le point dans les principaux domaines d'actions de la collectivité :

- le développement économique et notamment les commerces et la création d'une zone d'activités
- les perspectives d'accueil de nouveaux habitants avec l'idée d'un nouveau quartier
- l'environnement avec des thèmes importants comme la Plaine, les forêts, les risques naturels
- la préservation du patrimoine ainsi que l'amélioration de la qualité des paysages, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'impact environnemental des constructions
- les équipements nécessaires pour une bonne qualité de vie (culture, enfance...) : optimisation de l'existant et création d'autres équipements pour répondre aux nouveaux besoins
- la circulation des véhicules et les déplacements à pied et à vélo

Ce diagnostic a été publié en septembre 2003 et exposé au public.



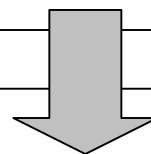
## LA STRATEGIE

Phase 2

### *Quelles sont nos priorités ?*

A partir du diagnostic, les débats ont fait émerger un certain nombre d'enjeux, de risques ou d'opportunités possibles pour la ville dans l'avenir. Cet exercice de prospective a débouché sur une liste d'objectifs prioritaires. Ce sont des orientations que la collectivité se donne à l'échelle de 10 ans. Les habitants, associations, entreprises... ont participé à leur identification à travers les Ateliers 21 et Forums 21.

La stratégie de développement durable est rappelée dans ce document.



## LES ACTIONS

Phase 3

### *Comment concrétiser ces priorités ?*

Des grands objectifs que se donne la collectivité découlent les actions qui constituent les moyens pour assurer la réalisation des orientations. Ces actions sont formalisées sous forme de fiches pour faciliter leur compréhension par tous les acteurs qui interviennent à Bessancourt, qu'ils soient institutionnels ou appartenant à la société civile.

A travers les Ateliers 21, les Bessancourtois ont été sollicités pour élaborer et affiner le programme d'actions.

Les actions sont répertoriées à la fin du présent document.

### *L'Agenda 21 local, un programme coordonné aux autres outils de la gestion locale*

2002 : début du Plan Pluriannuel d'Investissement,

2003 : Contrat Régional comprenant toute une série d'opérations concernant la salle des fêtes et un ancien corps de ferme (maison Barbe) destiné à devenir un équipement culturel ainsi que les aménagements de la place du collège, de la place de la gare et de la grande rue,

2004 : Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Agenda 21 local.

Depuis trois ans, la Ville se dote ainsi d'instruments pour planifier son action et assurer une bonne gestion des moyens dont elle dispose.

Ces outils méthodologiques ont en commun de permettre :

- une vue d'ensemble de l'action communale dans tous les secteurs d'intervention : construction, environnement, éducation, affaires sociales, déplacements...
- une prévision, c'est-à-dire une anticipation des risques et des opportunités
- une coordination des actions, à la fois pour éviter toute contradiction, mais surtout pour renforcer les synergies entre ces actions
- une rationalisation de l'action publique de manière à utiliser au mieux les moyens en temps et en argent dont la ville dispose

Chaque outil participe au projet politique de développement durable avec sa spécificité :



Plan Local d'Urbanisme et Agenda 21 local ont été élaborés en commun :

- dans le même temps, en trois phases, à partir de l'automne 2002
- par les mêmes acteurs en étroite collaboration :
  - le maire et la maire adjointe à l'urbanisme et à l'environnement assurant le pilotage politique
  - la directrice de l'urbanisme et la chargée de mission développement durable assurant le portage technique
  - les instances de concertation identiques (Ateliers 21, Ateliers-Promenades...) forces de propositions

Il ressort une cohérence notable entre les deux démarches :

- Le PLU permet une traduction réglementaire de la stratégie locale de développement durable, en lui donnant la force du droit.
- L'Agenda 21 permet de décliner de manière opérationnelle ces orientations stratégiques, en identifiant les actions à mettre en œuvre et en les planifiant.

Enfin l'élaboration conjointe du PLU et de l'Agenda 21 local a permis d'optimiser les moyens humains et financiers à disposition : les travaux des élus, des services, des cabinets de conseil et des habitants ont profité aux deux démarches.

## *L'Agenda 21 local, une démarche concertée*

### • Objectifs de la concertation

Favoriser la participation des Bessancourtois à l'élaboration de l'Agenda 21 local a été une préoccupation majeure :

- par souci démocratique, afin que ce programme structurant le développement communal émane du plus grand nombre
- par souci d'efficacité, pour que l'Agenda 21 local soit connu et accepté des acteurs locaux et mobilise ainsi les énergies pour concourir à sa réalisation

### • Organisation de la concertation

Parce qu'une concertation répond d'autant mieux aux objectifs qu'elle est organisée, les élus et les services se sont formés à la concertation, avec l'aide de l'ARENE Ile-de-France.

Une véritable stratégie de concertation a été mise en place dès 2002 en fonction des publics et selon un planning précis :

- La déclaration de Rio propose d'associer des « Groupes majeurs », c'est-à-dire des acteurs locaux importants ou mal représentés dans la sphère publique : les entreprises, les associations, les enfants et jeunes, les femmes, les agriculteurs. La Ville a veillé d'une part à ouvrir les groupes de travail aux acteurs volontaires et d'autre part à sensibiliser les habitants (bulletin municipal, site Internet...)
- A chacune des étapes de l'élaboration de l'Agenda 21 local, des moments de concertation ont été prévus

### • Modalités de la concertation

Deux formes d'association des Bessancourtois à l'élaboration du programme de développement durable ont été proposées :

#### **Des opérations s'adressant à un large public notamment dans le cadre des multiples manifestations du Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable de septembre 2003 :**

- Une information régulière dans le bulletin municipal avec une rubrique réservée à l'Agenda 21 local et au PLU permettant de rendre compte de l'avancement des démarches dans chaque numéro
- Une enquête par le biais du bulletin municipal permettant de connaître la perception qu'ont les habitants de leur commune et les souhaits de chacun (septembre 2003)
- Une enquête dans les écoles primaires pour mieux connaître les modes de déplacements des enfants entre leur domicile et leur école dans la perspective de mettre en place un pédibus
- Une exposition présentant le diagnostic du PLU et de l'Agenda 21 où chaque visiteur consignait ses observations sur un registre (septembre-octobre 2003)
- Une exposition sur les enjeux de la gestion de l'eau dans la Plaine
- Des réunions publiques sur la Plaine et sur le devenir du quartier des Brosses et Malais
- Des manifestations phares comme « En ville ... sans ma voiture », le Forum des associations...
- Les jeunes ont fait l'objet d'une attention particulière : visite des expositions (écoles primaires et lycéens), promenade de découverte de la commune (CE2 à CM2), organisation d'un *Run & Bike* destiné à sensibiliser les habitants au problème des dépôts sauvages et à montrer que la Plaine peut être un lieu de vie à réinvestir

**Une invitation à participer aux réunions de travail qui ont alimenté directement le contenu de l'Agenda 21 local et du Plan Local d'Urbanisme :**

- Les trois Ateliers-Promenades qui ont eu lieu en mars 2003 autour des espaces suivants :
  - forêt et lisières
  - gare, plaine agricole et franges urbaines
  - ville, sentes et cœur d'îlots

Ces rencontres ont engagé la concertation entre habitants et élus. Les participants ont évoqué leurs préoccupations et les enjeux de développement de la ville.

- Les Ateliers 21, groupes de travail pour l'élaboration de l'Agenda 21 local, organisés autour de quatre thèmes majeurs :
  - Vie économique et commerces
  - Sentes, pistes cyclables, plan de déplacement urbain
  - Enfance, jeunesse, vie culturelle et vie associative
  - Environnement, plaine, lisières et risques

Trois séries d'Ateliers se sont déroulées à chaque étape du projet :

- Diagnostic : mai-juin 2003
- Objectifs : novembre-décembre 2003
- Actions : mars-avril 2004

- Deux Forums 21 ont permis une mise en commun des propositions issues de l'ensemble des Ateliers 21. Ils sont le lieu de synthèse des avancées issues des réflexions des groupes de travail PLU et Ateliers 21.

- **Les résultats de la concertation**

Plusieurs centaines de Bessancourtois ont participé aux différentes manifestations proposées et plusieurs dizaines se sont mobilisés dans le cadre des Ateliers et des Forums.

Au-delà de ces aspects quantitatifs, le bilan est positif car cette concertation a permis :

- de promouvoir les activités et les nouvelles pratiques au sein de la société civile, notamment l'engagement associatif
- d'assurer une participation des habitants à la définition des actions locales. PLU et Agenda 21 local ont contribué à engager et structurer une démarche partenariale entre société civile et élus.

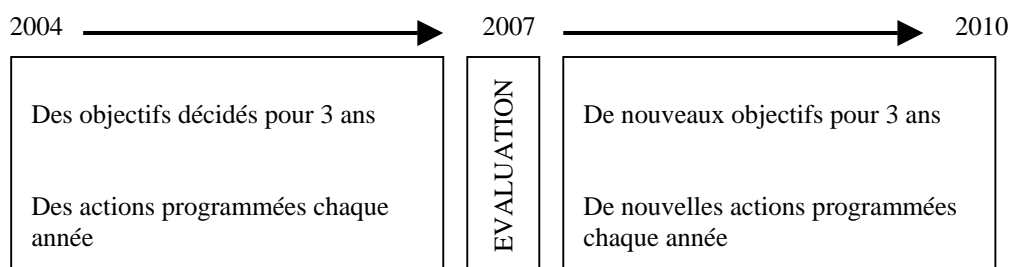
### *L'Agenda 21 local, un projet en amélioration constante*

L'Agenda 21 local est un outil en prise avec la réalité de Bessancourt pour favoriser son développement durable :

- Les objectifs sont établis à partir d'un état de la situation à un moment donné.
- Les moyens de l'action sont limités et il n'est pas possible de concrétiser tous les projets que les uns et les autres souhaiteraient. Il est donc nécessaire de définir des priorités. Plutôt qu'une déclaration sur une multitude d'intentions dispersées sur plusieurs années, il est préférable de concentrer, sur une courte période, les énergies sur quelques actions bien identifiées.

Les objectifs et les actions de l'Agenda 21 local sont donc évolutifs :

- Chaque année, un nouveau programme d'actions sera défini par les acteurs locaux et engagé pour répondre à la stratégie de développement durable. Parce que la concertation génère des résultats fructueux, les Ateliers 21 continueront d'être associés à cette démarche.
- Dans trois ans, les objectifs seront réexaminés et l'Agenda 21 local fera l'objet d'une évaluation. Le retour d'expérience permettra de vérifier le niveau et la pertinence des engagements ainsi que les effets, voulus ou non, des réalisations. Sur cette base, l'Agenda 21 local sera refondu avec un complément de diagnostic (pour les thèmes traités et dans des champs qui n'ont pas encore été abordés), les objectifs reformulés et un nouveau programme d'actions associé.



Les objectifs sont pensés à l'échelle de 10 ans, mais ils sont réajustés tous les 3 ans en fonction des évolutions que connaît la ville.

L'Agenda 21 local doit être appréhendé comme une démarche de progrès. La collectivité et la société civile conduisent déjà des actions favorisant le développement durable. L'apport de l'Agenda 21 local se situe à plusieurs niveaux :

- En fixant un cap, en définissant des objectifs, l'Agenda 21 local permet d'abord à chacun de dresser le bilan de sa propre action : identifier ce qui va dans le bon sens et ce qu'il faut modifier ; optimiser son action par une question simple : comment mieux prendre en compte les impératifs de protection de l'environnement, de justice sociale et d'efficacité économique dans mes pratiques quotidiennes ?
- L'élaboration concertée d'un programme d'actions annuel est ensuite l'occasion de réfléchir sur les moyens les plus efficaces à déployer et de mobiliser les acteurs locaux autour de ce programme.
- Enfin, après trois années de mise en œuvre, un certain nombre de problèmes auront été résolus et de nouveaux champs feront l'objet d'étude.

Aller vers un développement durable à Bessancourt

# **LA STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**à l'horizon de 10 ans**

## EDUCATION

---

### **Sensibilisation et Education au Développement Durable**

- Sensibiliser au Développement Durable et susciter de nouveaux comportements

## GOUVERNANCE

---

### **Améliorer la mobilisation des acteurs du territoire**

- Développer les échanges entre les acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens)
- Mettre en œuvre des démarches de concertation et pérenniser celles existantes associant les habitants, les acteurs locaux et la commune sur les projets de territoire
- Réorganiser et/ou re-mobiliser les instances de concertation pour une prise de décisions plus efficace et partagée, et pour répondre aux nouveaux besoins

## DEPLACEMENTS

---

### **Réduire l'usage de la voiture en favorisant l'utilisation des transports doux y compris dans le futur quartier urbanisé**

- Développer une offre de transports alternatifs à l'automobile
- Articuler urbanisme et transport
- Limiter les nuisances dues au trafic du transport des marchandises
- Augmenter la part des véhicules propres

## SPORTS, CULTURE, LOISIRS

---

### **Développer une offre de services pour tous et de qualité sur le territoire**

- Favoriser l'accès pour tous aux services publics
- Développer une offre culturelle et artistique plus variée et de qualité, répondant aux évolutions des besoins de la population
- Grâce à ces services, développer le lien social entre les différents groupes d'habitants

## SOCIAL

---

### **Répondre aux besoins spécifiques de certains publics (personnes en difficulté, personnes âgées, petite enfance, gens du voyage, chômeurs...)**

## ECONOMIE LOCALE

---

### **Développer une activité économique de qualité ainsi que des emplois locaux**

- Mettre en place les moyens pour maintenir et re-dynamiser les commerces de proximité existants et favoriser la diversité commerciale
- Rendre le territoire attractif pour les entreprises et développer l'offre d'emploi local
- Assurer un développement économique viable qui maintienne ou améliore la qualité de l'environnement et du cadre de vie

## HABITAT, URBANISATION ET ENVIRONNEMENT

---

### **Limiter l'étalement urbain sur le territoire en tenant compte de ses atouts, de ses contraintes et de la demande de logements**

- Maintenir une agriculture périurbaine de qualité sur les sols non pollués
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti traditionnel ainsi que le tissu urbain traditionnel
- Appliquer le principe de précaution notamment en prévenant les risques naturels (mouvement de terrains, ruissellement...)
- Améliorer la gestion et protéger la forêt de Bessancourt, le bois de Beauchamp et la forêt de Montmorency, en particulier les franges et lisières de bois, de l'étalement des activités humaines
- Maîtriser la qualité paysagère des franges urbaines pour permettre une transition douce entre les espaces naturels et urbanisés
- Développer un habitat répondant à la demande en logement non satisfaite (tout en favorisant la mixité sociale et l'intégration à l'environnement et au patrimoine urbain existant)

## CADRE DE VIE

---

### **Préserver les paysages et améliorer le cadre de vie**

- Améliorer la propreté en ville
- Supprimer les dépôts sauvages dans la Plaine
- Poursuivre la politique d'embellissement et d'aménagement des espaces publics
- Protéger l'environnement visuel en élaborant un règlement de publicité

## ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS

---

### **Assurer un fonctionnement exemplaire des services publics locaux**

- Poursuivre l'assainissement des finances commencé en 2001 pour une meilleure gestion du budget
- Intégrer la notion de développement durable en favorisant les pratiques éco-responsables des agents, concernant notamment les achats publics et les consommations d'eau et d'énergie

*Ces objectifs, la ville de Bessancourt entend les concrétiser au niveau communal.  
Attachée à la coopération intercommunale, Bessancourt propose ces objectifs à ses partenaires des villes voisines.*

Aller vers un développement durable à Bessancourt

# **PREMIERES ACTIONS**

**retenues pour 2004 - 2005**

## REHABILITER LES ESPACES PUBLICS

*Limiter les pollutions et offrir un meilleur cadre de vie*

### Etat des lieux et besoins

Deux niveaux d'enjeux sont à distinguer :

- au sein de la ville, un nettoyage régulier des rues et des parcs de manière à embellir le cadre de vie
- dans la Plaine, des problèmes de pollution visuelle sur le sol et de pollution par des produits toxiques en sous-sol

Les problèmes environnementaux majeurs concernent la Plaine :

- cet espace libre est en proie, de plus en plus, à des dépôts sauvages (pneus, gravats....)
- cet espace auparavant utilisé par les agriculteurs a été pollué sur une partie de sa superficie (environ 1000 hectares) par les eaux usées de la ville de Paris de 1899 à 1999 et se trouve désormais impropre à la culture.

Il est nécessaire de proposer de nouvelles fonctionnalités à cet espace afin de construire une nouvelle image de la Plaine.

La ville de Bessancourt fait d'ailleurs parti d'un Syndicat Intercommunal pour l'Elaboration d'une Charte d'Urbanisme et d'Environnement (SIECUEP) dont le but est de réhabiliter et de gérer cet espace.

### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint aux travaux, Maire Adjointe à l'urbanisme et à l'environnement, Maires Adjoints et Conseillers siégeant au SIECUEP
- Chefs de service : Directeur des Services Techniques et responsable du Développement Durable
- Partenaire technique : SIECUEP
- Partenaire financier : Conseil Régional et Conseil Général

### Objectif(s) de l'action

- Améliorer la propreté de la ville et le cadre de vie
- Supprimer les dépôts sauvages dans la plaine et réhabiliter cet espace
- Poursuivre la politique d'embellissement et d'aménagement des espaces publics

### Opération n°1 : Etablir un état des lieux des sols de la Plaine

- **Résultats recherchés :**
  - Mieux connaître les effets de la pollution des sols due à l'épandage des eaux usées de la ville de Paris jusqu'en 1999 sur les cultures agricoles de la Plaine
  - Limiter ces effets et réhabiliter le site pour de nouveaux usages
- **Moyens et échéancier :**

Les études menées par l'INRA ont conclu, outre une pollution par les métaux lourds, à un potentiel risque bactériologique sur la Plaine. A l'issu de ces conclusions, le SIECUEP a demandé au Préfet de préciser l'état sanitaire de la Plaine. Les résultats permettront de définir les actions de réhabilitation qui seront inscrites dans la Charte d'Urbanisme et d'Environnement.

### Opération n°2 : Réduire les dépôts sauvages dans la Plaine

- **Résultats recherchés :**
  - Eliminer les dépôts existants et empêcher les nouveaux dépôts sauvages
  - Développer de nouvelles fonctionnalités pour cet espace (promenade, manifestations sportives...)
- **Moyens et échéancier :**

Sous maîtrise d'ouvrage de l'opération : SIECUEP (Syndicat Intercommunal pour l'Elaboration d'une Charte d'Urbanisme et d'Environnement pour la Plaine) :

  - Nettoyage des dépôts sauvages assuré par une entreprise (septembre 2004 à janvier 2005)
  - Recrutement de trois éco-gardiens, dont l'assermentation est souhaitée (à l'étude pour 2005)
  - Mise en place et soutien d'actions destinées à favoriser l'utilisation de la Plaine par les habitants (promenade, organisation de manifestations comme le *Run and Bike*)
  - Elaboration et diffusion d'un document de bonne conduite dans le bulletin municipal : code du bon citoyen rédigé par les centres de loisirs (2004-2005)
- **Implication des habitants :**

Aider à l'organisation des manifestations se déroulant dans la Plaine et y participer comme le *run and bike*  
Investir la Plaine pour lui redonner toute sa place
- **Budget prévisionnel :**

Le nettoyage d'un montant de 600 000 € est financé par le SIECUEP, avec la contribution du Conseil Régional à hauteur de 120 000 € (20%) et du Conseil Général à hauteur de 360 000 € (60%)
- **Evaluation :** Le SIECUEP sera invité à dresser une étude bilan/prospective de manière régulière dont les résultats seront communiqués à la population de Bessancourt et portant notamment sur la quantité et la toxicité des déchets ramassés.

### Opération n°3 : Améliorer la propreté à l'intérieur de la Ville

- **Résultats recherchés :**
  - Accroissement de la propreté des voies les plus fréquentées (grande rue, route départementale, écoles, marché)
  - Accroissement de l'efficacité du service de propreté et amélioration de la cohérence du plan de nettoyage de la ville
- **Moyens et échéancier :**
  - Elaboration d'un plan de propreté
  - Pour les espaces gérés par la mairie en direct (dont écoles et centres de loisirs), achat d'une balayeuse permettant d'accroître la fréquence de nettoyage (mars 2004)
  - Amélioration du fleurissement sur la ville (projet 2005)
- **Budget prévisionnel :**
  - Achat de la balayeuse : 30 100 €TTC/an pendant 3 ans
  - Prestation SITA (entreprise de nettoyage) : 34 496 €TTC / an
- **Evaluation :** Après un an de fonctionnement du nouveau plan de propreté, le pilote du projet établira un bilan coûts/résultats des mesures mises en œuvre et des retours de la population. Il proposera des éléments d'amélioration.

### Autres opérations envisagées

- Dans la partie non polluée de la Plaine :
- création de jardins familiaux
  - création d'un parcours sportif

**DEPLACEMENTS ET SENTES**  
*favoriser des déplacements non motorisés*

**Etat des lieux et besoins**

La ville de Bessancourt bénéficie d'un réseau de sentes qui s'est mis en place tout au long de la construction de la ville. Il est important de réhabiliter cet héritage commun à tous les Bessancourtois pour sa valeur historique mais également dans une optique plus large de sensibilisation à l'environnement et aux déplacements doux. En effet, suite à l'ouverture de l'autoroute A115 à l'automne 2004, la municipalité souhaite s'engager dans un plan de déplacements urbains afin de repenser la gestion de la circulation. La réhabilitation des sentes permettra de proposer d'autres modes de déplacements non motorisés. Par ailleurs, dans le cadre du projet "le Pédibus", des groupes d'enfants accompagnés de parents bénévoles pourront utiliser ces sentes et non la route, source de danger, pour se rendre à pied ou à vélo à l'école. Enfin, il semble nécessaire de développer l'aménagement des pistes cyclables pour faciliter les déplacements au sein de la ville et donner l'opportunité aux habitants d'utiliser un mode de transport doux.

**Pilotes de l'action**

- Elus : Maire Adjoint aux travaux et le Conseiller Municipal délégué à l'environnement et aux déplacements alternatifs
- Chefs de service : Directeur des Services Techniques et responsable du Développement Durable
- Partenaires techniques :
  - Internes : CCAS – Centres de Loisirs – Communication
  - Externes : Ecole La Mayotte

**Objectif(s) de l'action**

- Valoriser le patrimoine de la ville pour permettre des déplacements non motorisés
- Favoriser l'utilisation de modes de transports doux
- Poursuivre la politique d'embellissement et d'aménagement des espaces publics sur Bessancourt
- Développer le lien social entre les différents groupes d'habitants

**Opération n°1 : Mise en place d'un plan de déplacement communal**

*L'application du Plan de Déplacements Urbains de la Région d'Ile-de-France (PDUIF), approuvé par l'Etat en décembre 2000, vise à réduire la place de l'automobile dans les déplacements, à encourager les modes alternatifs (transports en commun et circulations douces) et à mieux articuler urbanisme et déplacements (partage de la rue, desserte des pôles de vie). Ces prescriptions seront prises en compte via l'élaboration d'un plan de déplacement communal*

- **Résultats recherchés :**
  - Développer une offre de transports alternatifs à l'automobile
  - Limiter les nuisances dues au trafic du transport des marchandises
  - Articuler urbanisme et transport
  - Augmenter la part des véhicules propres

- **Moyens et échéancier :**

**Un plan local de déplacements urbains sera élaboré dans le cadre d'une stratégie des déplacements dans la ville. Cette stratégie s'appuiera sur les points suivants :**

**A travers le PLU :**

- Hiérarchiser le réseau de voirie existant et accorder aux deux roues et piétons une place importante dans le schéma des déplacements
- Réfléchir sur la desserte du nouveau quartier à urbaniser notamment la place des circulations douces
- Prendre en compte les transports de matières dangereuses
- Proposer une politique d'harmonisation des transports collectifs (améliorer l'offre et la qualité des services, favoriser leur développement, accentuer la cohérence et le maillage des transports en commun, pour qu'ils soient davantage utilisés, sécuriser les transports en commun)

**Suite à l'ouverture de l'A115 fin septembre 2004 :**

- repenser le sens de circulation sur Bessancourt via un plan de circulation (un cabinet d'étude sera mandaté début 2005 pour faire un état des lieux préalable de la circulation sur la commune)
- requalifier la RD 928 et la 11<sup>ème</sup> Avenue (programme du Conseil général)

**A travers des opérations déjà engagées**

- créer des liaisons douces entre équipements publics et pôles urbains (cf. opération n°4 développer les liaisons cyclables)

- **Implication des habitants :** des réunions de concertation avec les habitants seront programmées surtout lors de la réflexion sur la mise en place du plan de circulation

**Opération n°2 : Réhabiliter les sentes**

- **Résultats recherchés :**

- Améliorer l'ambiance de ces ruelles
- Réhabiliter, développer et valoriser les sentes, leur utilité, leur histoire

- **Moyens et échéancier:** Les travaux de réhabilitation des sentes ont été conduits avec des jeunes de l'école "la Mayotte" supervisés par les services techniques de mars 2004 en juin 2004. L'intervention a eu lieu tous les jeudis avec un roulement de deux équipes de cinq jeunes. L'entretien est désormais assuré par les services techniques.

- mars 2004 – juin 2004 : travaux de réhabilitation. Carte du parcours réhabilité en fin de document
- septembre 2004 : inauguration des sentes lors de la journée nationale "Bien dans ma ville ... sans voiture" avec les centres de loisirs

- **Implication des habitants:** Sensibilisation des propriétaires pour nettoyer leurs terrains attenants aux sentes (faciliter le passage, l'entretien)

- **Budget prévisionnel :** Prévoir fléchage des sentes, bancs et poubelles pour les parcours

- **Temps nécessaire :**

- Travaux : 10 jours jusqu'en juin 2004 par les jeunes de l'école "la Mayotte" dans le cadre d'une convention pour financer leur projet
- Entretien : géré par l'équipe des espaces verts : 2 passages par mois en été et 1 passage par mois en hiver

- **Evaluation :** A la fin de 1<sup>er</sup> semestre 2005, le pilote du projet produira des éléments sur la fréquentation des parcours (évolution quantitative, amélioration du fléchage des sentes, amélioration des circulations piétonnes à l'intérieur de la ville, possibilité de réutiliser cette forme urbaine dans les nouveaux quartiers...), la mobilisation des Bessancourtois autour de cette opération et les améliorations à apporter dans ces domaines.

### Opération n°3 : Faire connaître les sentes

- **Résultats recherchés :**
  - Permettre aux Bessancourtois de mieux connaître et de fréquenter leurs sentes
  - Permettre aux enfants de connaître les spécificités de leur commune
- **Moyens et échéanciers :**
  - Identification de parcours de découverte historique et de promenade par les centres de loisirs (automne 2004)
  - Création d'une plaquette d'information sur les possibilités de randonnées pédestres dans les sentes à partir du travail des centres de loisirs (fin 2004 - début 2005). Publication et mise à disposition à la gare SNCF et pour les clubs de randonnées de la région
  - Rencontres entre des enfants inscrits aux centres de loisirs et les personnes âgées participantes aux activités du CCAS pour une sortie dans les sentes avec échanges autour de ce thème. Les enfants des centres de loisirs pourraient présenter le travail fait autour de l'histoire de ces lieux (printemps 2005)
  - Projet de réalisation d'une vidéo sur les sentes avec les enfants des centres de loisirs. M. VROUX, participant aux Ateliers 21, se propose de réaliser le film au printemps 2005
  - Installation d'un grand plan à la sortie de la gare présentant les parcours
- **Implication des habitants :** participation à l'élaboration de la plaquette d'information sur les sentes et leur histoire  
participation à l'inauguration du 1<sup>er</sup> parcours des sentes en septembre
- **Evaluation :** Le pilote du projet étudiera l'impact de la communication établie pour faire connaître les nouveaux parcours de sentes à travers un questionnaire diffusé aux habitants. Il estimera ainsi le nombre de personnes empruntant ces chemins, et parmi eux, ceux qui les empruntaient avant la réhabilitation et ceux qui l'ont fait après l'opération de communication

### Opération n°4 : Développer les liaisons cyclables

- **Résultats recherchés :**
  - Permettre aux Bessancourtois de se déplacer rapidement et sans voiture à l'intérieur de la commune
  - Sensibiliser les plus jeunes aux déplacements doux en créant des zones cyclables sur les trajets qu'ils utilisent
- **Moyens et échéanciers :** En complément de la liaison entre le chemin de l'Isle et le centre ville, création de nouvelles pistes cyclables entre le complexe sportif des Marboulus et le collège Maubuisson. Tout au long de ce parcours, plusieurs opérations seront réalisées afin de donner une cohérence à ce tracé. La sécurisation de la traversée de la RD 928 (avec la DDE comme partenaire), la démolition du centre social citoyen puis l'aménagement de cette placette (2005), et enfin l'aménagement de la place du collège (2006).
- **Budget prévisionnel :** 220 000 €HT pour les liaisons douces avec des subventions demandées auprès du Conseil régional
- **Evaluation :** Le pilote du projet étudiera l'impact de la mise en service de zones cyclables sur la pratique du vélo (volume de fréquentation, perception des utilisateurs et des non utilisateurs) et formulera des propositions d'amélioration.

### Autres opérations envisagées

- 2005-2006 : réhabilitation des sentes en centre ville et celles vers la Plaine
- Création de panneaux pour un parcours de santé dans les sentes
- Dans le futur quartier urbanisé : réserver des emplacements pour créer des sentes qui seront reliées au réseau déjà existant sur Bessancourt. Projet à mettre en œuvre lors de l'aménagement de la future zone à urbaniser (2005-2006)
- Liaison cyclable entre Frepillon – Bessancourt – Taverny passant le long de la voie ferrée et du collège de Bessancourt et rejoignant la piste cyclable reliant le complexe sportif des Marboulus et le collège. Pour le moment, le conseil général a mandaté un bureau d'étude.

## LE PEDIBUS

*Aller à l'école à pied avec ses voisins et ses copains*

### Etat des lieux et besoins

Bessancourt est traversée par une départementale générant des nuisances (bruit, pollution atmosphérique, danger d'accident, embouteillages...). D'une manière générale, la voiture est fortement utilisée à Bessancourt, y compris pour des trajets très courts. Cette pratique soulève de nombreuses questions quant à notre responsabilité individuelle face au problème de l'effet de serre, qui est dû principalement aux émissions de CO2 et à l'utilisation de la voiture. L'éducation et la sensibilisation à l'environnement pour favoriser des pratiques plus responsables sont donc nécessaires.

C'est dans cette optique que la municipalité a décidé de participer au groupe de villes pilotes proposé par l'ARENE et l'ADEME, afin de mettre en place un bus pédestre, appelé pédibus, à destination des deux écoles primaires de la ville.

En Grande Bretagne ce sont plus de 3 000 plans déplacements domicile-école qui sont en place, et d'ici 2010, toutes les écoles bénéficieront d'un plan de déplacements domicile-école.

### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint chargé des affaires scolaires
- Chefs de service : Responsable des Affaires scolaires et responsable du Développement Durable
- Autres Partenaires :
  - Financier : ADEME et ARENE
  - Technique : ADEME, ARENE et TARGETING (bureau d'études)

### Objectif(s) de l'action

- Sensibiliser au développement durable et susciter de nouveaux comportements concernant les déplacements
- Favoriser l'utilisation des modes de transport doux
- Diminuer les pollutions sonores et atmosphériques ainsi que les risques d'accident liés à la voiture

### Opération n°1 : Pédibus 2004

- **Résultats recherchés de la mise en place du pédibus:**
  - Développer un comportement éco-responsable chez les enfants et les sensibiliser aux problèmes de nuisances et de pollutions engendrées par la voiture
  - Favoriser la marche à pied en toute sécurité
  - Responsabiliser les enfants sur les dangers de la route
  - Réduire les déplacements en voiture, les déposes minute devant les écoles et donc les risques d'accident
- **Moyens et échéanciers :**
  - Accompagnement à pied de groupes d'enfants (32 inscrits en mars 2004) par 13 parents bénévoles pour aller et revenir de l'école primaire le samedi matin et midi suivant 4 itinéraires précis (de mars à juin 2004)
  - 1 semaine expérimentale a également eu lieu du lundi 29 mars au vendredi 2 avril afin de faire fonctionner le pédibus les jours de la semaine
  - L'assurance mairie couvre les parents bénévoles qui encadrent les enfants

- **Implication des habitants :**

Ce projet permet de mobiliser des parents bénévoles pour accompagner à pied des groupes d'enfants à l'école.

- **Budget prévisionnel :**

- étude : 17 144 € TTC dont 5 734 € pris en charge par l'ADEME et 3 428 € par l'ARENE
- semaine expérimentale : 2 animateurs ont accompagné les enfants : soit 10h de travail dans la semaine = 113€
- coûts indirects : sécurisation des accès piétons aux abords des écoles et amélioration des cheminements (trottoirs, marquages, signalisation...) et des signalisations des lignes (installation de fléchages, panneaux)

- **Temps nécessaire :**

- services techniques : 1 journée ½ pour l'installation du cheminement
- service des affaires scolaires et service développement durable : 2 jours/mois de juin 2003 à juin 2004 pour la mise en place du projet

- **Evaluation :** Le pilote du projet établira trois bilans, juin 2004, décembre 2004 et juin 2005, portant en particulier sur deux aspects majeurs :

la fréquentation des populations ciblées (en tenant compte du point de vue des personnes utilisant effectivement le Pédibus ainsi que du public à conquérir):

- nombre d'enfants participant au pédibus / nombre total d'enfants de chaque école
- nombre d'enfants participant au pédibus et venant auparavant en voiture / nombre total d'enfants utilisant le pédibus
- motivation des enfants et de leurs parents

l'activité des parents bénévoles qui assure le fonctionnement du Pédibus :

- nombre de parents accompagnateurs
- motivations et difficultés
- évolutions envisagées et possibilités d'adaptation des lignes
- nombre de nouvelles lignes créées ou de lignes supprimées

## **Opération n°2 : Pédibus 2005**

Chaque année, lors de la rentrée scolaire les parents seront sensibilisés à cette opération afin de pérenniser les lignes de pédibus pour l'année suivante

Extension du dispositif à d'autres itinéraires et d'autres jours de la semaine avec d'autres accompagnateurs (par exemple de jeunes retraités ou clubs de randonnée)

**LE MOIS DE LA CITOYENNETE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**2<sup>ème</sup> EDITION 2004-2005**

*Tout un mois de réflexions et de manifestations autour du Développement Durable*

**Etat des lieux et besoins**

Le Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable est l'occasion, chaque année en septembre, de réunir les Bessancourtois autour de différentes thématiques, d'expositions, de forums, de tables rondes et d'animations. La première édition a eu lieu en septembre 2003. Ce moment est l'occasion de faire participer les habitants à la vie de leur ville et surtout de continuer la démarche de concertation menée à travers les Ateliers 21.

C'est donc dans une optique d'échanges et de communication entre les habitants et la municipalité que cet événement a vu le jour. Il nous permet également de donner localement de la valeur et du poids à des opérations d'envergure nationales. En effet, la ville de Bessancourt participe à la journée nationale "Bien dans ma ville ...sans voiture" (22 septembre) ainsi qu'à la semaine de mobilité Marchons vers l'Ecole (en octobre).

**Pilotes de l'action**

- Elus : Maire
- Chefs de service : Responsable du service Culture, Sports, Loisirs et la responsable du Développement Durable et de la Communication
- Partenaires techniques : associations et habitants – Conseil Général et Théâtre 95

**Objectif(s) de l'action**

- Sensibiliser au développement durable et susciter de nouveaux comportements
- Développer les échanges entre les acteurs locaux (associations, citoyens, entreprises)
- Développer le lien social entre les différents groupes d'habitants

**Opération Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable**

- **Résultats recherchés** : Cumulant toute une série d'opérations, le Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable est tout à la fois un moment de :
  - Sensibilisation aux enjeux et problématiques contemporaines : droits des femmes, citoyenneté, ouverture vers des cultures différentes avec la présentation de stands de commerce équitable, environnement, déplacements alternatifs ...
  - Transmission de la mémoire locale
  - Reconnaissance de l'investissement des différents acteurs dans la vie collective
  - Valorisation des pratiques sportives et ludiques et offre de loisirs aux jeunes
  - Développement du lien social entre différents groupes d'habitants à travers une même activité
  - Valorisation du travail des services de la mairie
  - Mise en œuvre de démarches de concertation associant habitants, acteurs locaux et commune sur des projets de territoire
- **Moyen et échéancier** : Le Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable (MCDD) a été lancé pour la première fois en 2003. Le succès de l'édition 2003 conduit au renouvellement de l'opération en 2004 à travers plusieurs opérations.

Cette année les actions suivantes seront mises en œuvre :

- **Lundi 30 août** : Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Bessancourt Présentation du recueil de mémoires réalisés par la municipalité avec le concours du Conseil Général du Val d'Oise, du Théâtre 95, des associations et des habitants de Bessancourt -

Place de la mairie à partir de 16h

- **Dimanche 5 septembre** : Forum des associations et de la vie locale - thématique : commerce équitable avec expositions et stand -

Gymnase Maubuisson 10h – 12h30 et 14h – 18h

- **Jedi 9 septembre** : Soirée Débat “ Comment combattre les discriminations dont sont victimes les femmes ? ” avec Dominique Voynet, Sénatrice et ancien Ministre de l'Environnement et Zahra Mabrouk chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité au cabinet du préfet du Val d'Oise -

Ecole primaire Lamartine à 19h

- **Samedi 11 septembre** : Soirée Débat “Environnement : état d'urgence” avec Yves Cochet, Député de Paris et ancien Ministre de l'Environnement Bibliothèque municipale Keller à 21h

- **Vendredi 17 septembre**: Soirée pour la paix en Israël et en Palestine avec la participation de l'association laïque Yallah et de Fernand TUIL, président de l'association des villes françaises jumelées avec les camps de réfugiés palestiniens - Diffusion d'un documentaire suivi d'un débat

gymnase Saint-Exupéry à 20h30

- **Dimanche 19 septembre** : course de voitures à pédales organisée par le Comité des Fêtes – Toute la journée dans les rues de Bessancourt

- **Mercredi 22 septembre** : journée nationale « Bien dans ma ville ... sans voiture » -

Place de la mairie, animations de 10h à 18h : rampe pour rollers et skates, parcours de la sécurité routière, concours de vélos décorés pour les enfants de 6 à 11 ans et inauguration du premier parcours de sente avec les centres de loisirs. Fermeture du centre ville aux voitures de 14h à 19h

- **Mercredi 29 septembre** : Conseil Municipal – présentation du document Agenda 21 de la commune

• **Implication des habitants** : la participation de l'ensemble des Bessancourtois aux manifestations

• **Budget prévisionnel** :

- élastique ascensionnel et mur d'escalade pour l'animation du forum des associations : 700 €

- achat des livres pour les jeunes diplômés : 200 €

- piste de roller et rampe de skate BMX pour “Bien dans ma ville ...sans voiture” devant mairie : 1800 €

- cartes d'invitation : 1 000 € et timbres 650 €

- réception : 250 €

- commémoration de la libération : 30 000€

• **Temps nécessaire** : mobilisation de tous les agents lors du MCDD et en amont travail des chefs de service Sports Culture Loisirs, Bibliothèque, Finances, Services Techniques, Communication et Développement Durable depuis mai 2004

• **Evaluation** :

Le pilote de l'action sera chargé d'estimer le nombre de personnes associées aux différentes opérations, les types de publics présents, les coûts en temps et en crédits financiers engagés. Il rapportera les dépenses (en terme de temps et de coûts) au nombre de personnes présentes pour l'événement afin d'évaluer l'efficacité de chaque opération

## LE CENTRE CULTUREL

*Réhabiliter la maison Barbe et la salle des fêtes en intégrant une démarche de qualité environnementale*

### Etat des lieux et besoins

Vu la faible offre culturelle à Bessancourt, il apparaît nécessaire de créer un nouvel espace qui puisse à la fois répondre aux besoins des Bessancourtois au quotidien et qui permettra à la collectivité d'asseoir sa politique culturelle.

La réhabilitation de l'ancien corps de ferme appelé "Maison Barbe" pourrait permettre de répondre à ce besoin en accueillant des activités culturelles et musicales gérées par la mairie ainsi que les spectacles (théâtres, concerts, danses, expositions ...). De plus ce projet, situé en plein centre ville, devra permettre de préserver une certaine qualité architecturale et de prendre en compte les enjeux environnementaux liés à la construction.

### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint chargé des loisirs, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme et Maire Adjoint chargé des travaux
- Chefs de service : Finance, Services Techniques, Urbanisme, Sports Culture Loisirs et Développement Durable
  
- Partenaires :
  - Financier :
    - ➔ Réhabilitation : Conseil général et Conseil régional
  
  - Techniques :
    - ➔ Réhabilitation : BBJ (cabinet d'architecte)
    - ➔ Qualité environnementale : une première réunion de sensibilisation et d'information a été organisée avec l'ARENE. Le Directeur des Services Techniques sera chargé de suivre techniquement la partie liée à la qualité environnementale
    - ➔ Pratique culturelle : commission culturelle élargie

### Objectif(s) de l'action

- Développer une offre culturelle et artistique plus variée et de qualité, répondant aux évolutions des besoins des Bessancourtois
- Rendre la mairie de Bessancourt exemplaire, en favorisant les pratiques éco-responsables
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti traditionnel ainsi que le tissu urbain traditionnel

### Opération n°1 : réhabiliter le bâtiment en intégrant une démarche de qualité environnementale

- **Résultats recherchés :**
  - Adaptation du bâti à de nouveaux usages
  - Qualité et respect de l'identité architecturale en conservant un bâti public d'origine rurale (ici un ancien corps de ferme)
  - Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat (modes de circulations douces, accès handicapé)
  - Chantier à faible nuisance
  - Gestion des eaux de pluie (récupération pour arroser le jardin attenant à la maison)
  
- **Moyens et échéancier :** livraison prévue pour janvier 2006  
Cette première démarche concernant la qualité environnementale devrait amener la collectivité à intégrer cette notion dans ses futurs projets d'aménagement et d'urbanisme, notamment pour la maison de la petite enfance et pour la future zone à urbaniser (HQE, charte pour l'aménageur de la future ZAU...)
  
- **Implication des habitants :** Concertation avec les professeurs sur la disposition et l'utilisation des salles de musique
  
- **Budget prévisionnel :** 723 100 €HT dont 433 860 €HT de subventions (soit 60% du coût HT de l'opération - subventions du Conseil Général et Régional)

- **Temps nécessaire** : 2 réunions par mois depuis janvier 2004 et jusqu'à la fin des travaux, mobilisant 5 chefs de services

- **Evaluation** :

Pendant les travaux le pilote technique du projet examinera les typicités architecturales (couvertures, forme des fenêtres, utilisation des matériaux...) prises en compte ou non et veillera à leur optimisation pour ce projet et pour d'autres. Par ailleurs, en fonction des choix concernant la qualité environnementale, des ratios sont à créer pour vérifier l'efficacité du système

- quantité d'eau récoltée par an / quantité d'eau utilisée par an pour l'arrosage
- quantité de déchets triés
- nombre d'utilisateurs du centre culturel se rendant à la structure par les voies de circulations douces (pistes cyclables et piétons) / nombre total d'utilisateurs de la structure – ratio mensuel

## Opération n°2 : créer un espace culturel

- **Résultats recherchés** :

- Améliorer et développer l'accueil d'activités culturelles et de pratiques artistiques
- Préserver et accroître l'offre culturelle. Les activités maintenues sont la pratique musicale (piano, flûte, guitare, batterie) ; les activités nouvelles concernent la danse et les arts plastiques.

- **Moyens et échéancier** :

- Répartition des fonctions : 1salle polyvalente pour les expositions, les spectacles divers ainsi que des cours de danse, de théâtre et de relaxation / 1 salle pour des cours de piano / 1 salle pour des cours d'instruments divers (flûte, guitare) / 1 salle pour des cours de batterie / 1 salle pour l'art plastique

- Publics : Pour le moment entre 150 et 200 Bessancourtois pratiquent chaque semaine ces activités. Devraient s'y ajouter des activités en direction des retraités et des mères au foyer ainsi que des soirées à thème. Le centre sera ouvert toute l'année, pour des cours durant la période scolaire et des stages pendant les vacances.

- Personnel : environ une dizaine de professeurs et une personne chargée de l'accueil.

- **Implication des habitants** : La Commission Culturelle Elargie sera chargée de mener une réflexion sur la gestion et le fonctionnement des structures culturelles à Bessancourt (voir fiche suivante)

- **Budget prévisionnel** :

- Fonctionnement annuel (professeurs, charges fixes...) : environ 90 000€TTC
- Investissement (correspondant à l'achat de matériel et de mobilier) : environ 18 000 €TTC
- Ressources prévues :
  - ➔ cotisations des participants aux activités existantes actuellement : 29 331 €TTC / an
  - ➔ subventions (ADIAM, TECIF, DRAC...) : à déterminer

- **Evaluation** : Après un an de fonctionnement du service, le pilote du projet sera chargé d'en dresser le bilan portant notamment sur le développement des activités et leur fréquentation :

- nombre d'activités proposées par an
- publics concernés (en fonction des catégories socioprofessionnelles, âges, niveau d'études)
- nombre d'inscrits / population totale
- coût annuel de chaque cours / nombre d'adhérents à ce cours

## UNE COMMISSION CULTURELLE ELARGIE

*Un cadre de débat et d'actions pour tous les acteurs culturels locaux*

### Etat des lieux et besoins

Une réflexion globale concernant les activités culturelles et artistiques sur Bessancourt est en cours à travers la réhabilitation de "la Maison Barbe"

Dans ce cadre, il apparaît également important d'associer, en parallèle, une concertation sur la place de la culture à Bessancourt avec les différents acteurs de la ville (associations sportives et culturelles de la ville ainsi que les utilisateurs).

La commission culturelle élargie est destinée à devenir un lieu de réflexion qui pourra soutenir les programmes des nouvelles structures (salle des Fêtes et Maison Barbe) et réfléchir sur le devenir des équipements, leur évolution et les besoins et attentes des habitants. Elle permettra de fédérer les différents acteurs de la ville.

### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint à la culture et Conseillère Municipale déléguée aux manifestations culturelles et inter-associatives
- Chefs de service : Sport, Culture, Loisirs et la responsable de la Bibliothèque
- Partenaires : Acteurs locaux de la culture : associations culturelles et sportives de Bessancourt ainsi que les habitants qui le souhaitent

### Objectif(s) de l'action

- Développer une offre culturelle et artistique plus variée et de qualité, répondant aux évolutions des besoins des Bessancourtois
- Mettre en œuvre des démarches de concertation associant les habitants, les acteurs locaux et la commune sur ces projets de territoire
- Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles

### Opération commission culturelle élargie

#### • Résultats recherchés :

- Valoriser l'activité des associations culturelles existantes et les soutenir dans le développement de leurs projets et de leurs partenariats
- Assurer une meilleure coordination entre les acteurs de la vie culturelle locale (associations et pouvoirs publics) pour cumuler les énergies
- Développer l'offre culturelle et notamment des événements culturels variés et pour tous les types de public

#### • Moyens et échéancier :

Il est prévu une réunion par trimestre à partir de début 2005 pour préparer la première mission de la commission qui correspond à l'inauguration du centre culturel « Maison Barbe ». Par la suite d'autres projets seront proposés à cette structure de concertation. Des études sur les attentes des Bessancourtois concernant la programmation culturelle ainsi que la gestion et le fonctionnement des structures telle que la Salle des Fêtes pourront faire également l'objet de réflexions au sein de cette commission.

L'élargissement de la commission culturelle mise en place par la Ville permettra de créer un lieu de débat et de coordination entre l'ensemble des acteurs culturels locaux : associations culturelles et sportives, habitants participants aux Ateliers 21, responsables administratifs du service culturel et de la bibliothèque ainsi que les élus.

Afin de préserver des conditions de travail satisfaisantes, le nombre de membres doit être au maximum de 20 à 25.

- **Implication des habitants :** Intégrer la commission et s'engager dans les actions programmées et suivre leur mise en place
- **Budget prévisionnel :**
  - Pas de coûts directs
  - Des coûts indirects liés à la mise en place des projets
- **Evaluation :**

Un an après la constitution de la commission, le pilote du projet examinera :

  - son fonctionnement interne : représentation des acteurs culturels locaux, participation effective, assiduité, réaction des participants, organisation du travail...
  - son activité externe :
    - concernant le développement de l'offre culturelle : le nombre de représentations par an, le taux d'utilisation de la salle (rotation), le nombre de visiteurs / population totale et la conquête de nouveaux publics
    - concernant les activités proposées : fréquentation des activités existantes (nombre d'adhérents pour chaque cours / nombre total d'adhérents; le nombre total d'adhérents / la population totale) ; le public concerné en fonction des tranches d'âges, des catégories socioprofessionnelles et l'évolution de ces ratios ; le nombre d'adhérents Bessancourtois / nombre total d'adhérents

#### **Autres opérations envisagées**

- Organisation de sorties de groupe pour les spectacles proposés dans le Val d'Oise
- Installation d'une billetterie sur Bessancourt pour les manifestations culturelles dans le département

## UNE POLITIQUE SOCIALE CONCERTÉE

*Le CCAS, une instance rassemblant tous les acteurs locaux*

### Etat des lieux et besoins

Jusqu'à présent l'action sociale de la Ville était définie par plusieurs organes différents :

- la commission sociale de la Ville,
- le CCAS (Comité Communal d'Action Sociale),
- le centre social.

Il en résultait une perte de temps et une dispersion d'énergie nuisant au bon fonctionnement d'une politique locale sociale.

Pour cela, il apparaît judicieux de créer, un organe de décision et de concertation unique, qui regroupe les acteurs sociaux de la ville ainsi que les représentants des habitants et des bénéficiaires de l'action sociale, afin que cette politique réponde réellement aux besoins de tous.

### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint aux affaires sociales
- Chefs de service : CCAS et la responsable de l'espace emploi
- Partenaires techniques : Conseil général et services déconcentrés de l'Etat

### Objectif(s) de l'action

- Répondre aux besoins de tous les publics, y compris les plus démunis
- Développer les échanges entre les acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens)
- Mettre en œuvre des démarches de concertation associant les habitants, les bénéficiaires, les acteurs locaux et la commune sur la politique locale sociale
- Réorganiser et/ou re-mobiliser les instances de concertation pour une prise de décisions plus efficace et partagée, et pour répondre aux nouveaux besoins

### Opération : Assurer une meilleure concertation autour des programmes sociaux

- **Résultats recherchés :**

- Assurer une représentation de l'ensemble des acteurs dans les instances d'élaboration et de décision des politiques sociales locales pour enrichir les prises de décisions, grâce aux regards croisés des différentes catégories d'acteurs
- Améliorer la coordination entre ces acteurs
- Mobiliser les énergies pour mieux résoudre les problèmes spécifiques

- **Moyens et échéancier :**

Pour permettre une meilleure cohérence de la politique sociale, les axes de réflexion issus de la commission des affaires sociales et familiales seront remontés au conseil d'administration du CCAS.

D'autres part, la commission des affaires sociales et familiales sera ouverte à des forces vives, notamment, les parents d'élèves (FCPE et PEEP), l'association des locataires des Brosses et Malais, l'ANPE, des associations oeuvrant en matière de logement (CPCV et Ideal 95)...

- **Implication des habitants :** par le biais des associations, chaque personne motivée peut formuler des propositions et contribuer à leur mise en œuvre dans le cadre du CCAS
- **Evaluation :**  
Le pilote technique du projet sera chargé après un an de fonctionnement :
  - de dresser le bilan du fonctionnement du CCAS (participation effective, partenariats effectivement développés...)
  - de faire des propositions stratégiques (nouveaux membres à intégrer, articulation décision/mise en œuvre, objectifs pluriannuels, mode d'animations à optimiser... )

## LA SEMAINE BLEUE

### *Créer des liens entre les générations*

#### Etat des lieux et besoins

La ville de Bessancourt est soumise à des mouvements domicile - travail importants liés à sa position géographique périurbaine dans l'agglomération parisienne. Le risque est réel que la commune devienne une zone résidentielle pour des actifs travaillant à Paris, sans vie locale. Les souhaits de nombreux Bessancourtois, relayés par la Ville, sont autres.

Un des objectifs est de créer un climat convivial entre tous les habitants. Développer le lien social entre les habitants constitue un réel facteur de bien-vivre, de sécurité et d'attractivité pour la commune.

Dans ce cadre, les relations entre les générations sont une action importante.

Les plus anciens et les plus jeunes disposent chacun de lieux et d'activités spécifiques pour se retrouver, mais d'aucun espace en commun pour se rencontrer. Réunir les générations sur un même projet permettra d'entamer cette dynamique d'échanges.

Il existe déjà des rencontres intergénérationnelles tout au long de l'année. Chaque vendredi entre 15h30 et 16h30, les résidents de la maison de retraite peuvent se rendre à la halte garderie pour un goûter et faire des activités avec les tous-petits. Lors des fêtes de Noël, Mardi Gras, Pâques ... enfants et personnes âgées se retrouvent pour déguster les chocolats, crêpes, beignets confectionnés par les parents.

La « Semaine Bleue », permet de créer un moment phare dans l'année pour mettre en valeur le lien entre les générations.

#### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint aux affaires sociales
- Chefs de service : Responsable du CCAS
- Partenaires :
  - Financier : Conseil général - Direction de la Jeunesse et du Sport
  - Technique : Collège

#### Objectif(s) de l'action

- Répondre aux besoins spécifiques de certains publics, plus particulièrement les personnes âgées
- Développer le lien social entre les différents groupes d'habitants : concernant ce projet ce sont les personnes âgées et les collégiens

#### Opération : « Semaine Bleue »

- **Résultats recherchés :**
  - Mettre l'accent sur la solidarité entre les générations en s'appuyant sur des animations
  - Contribuer à une compréhension réciproque à travers une dynamique d'échanges

- **Moyens et échéancier :**

La Semaine Bleue est une opération nationale qui s'est déroulée du 18 au 23 octobre 2004, avec pour Bessancourt :

- 19 octobre : débat avec un médecin gériatologue sur la prévention des chutes
- 21 octobre : présentation aux personnes âgées et aux collégiens d'un documentaire sur l'évolution de l'école. Un débat entre les collégiens et les personnes âgées autour d'un goûter a suivi la projection. 70 personnes âgées et 40 collégiens ont participé à cette rencontre.
- troisième après midi : organisation d'un loto pour les personnes âgées avec des lots et des bons d'achat pour les commerces de Bessancourt

Ces opérations devraient se continuer ultérieurement par :

- Une exposition sur le thème du collège et son évolution (janvier 2005). Cette exposition sera composée de photos et de textes récoltés par le CCAS auprès de l'Association de Généalogie de Bessancourt ainsi que par les collégiens auprès de leurs parents et grands-parents. Pour permettre une diffusion à un large public, l'exposition sera visible dans un premier temps au CDI du collège puis à la bibliothèque municipale.
  - Une visite du musée de l'école ancienne à St Ouen l'Aumône puis du collège de Bessancourt par des personnes âgées et des collégiens (avril 2005) suivie d'un goûter.
- **Implication des habitants :** Participation à l'élaboration de l'exposition de janvier 2005 sur le thème du collège et son évolution (récolte de photos, documents divers ...) notamment grâce à l'Association de Généalogie de Bessancourt et à la participation des familles des collégiens
  - **Budget prévisionnel :**
    - Le CCAS aura à sa charge : l'intervention du médecin gériatologue évaluée à 350 €, l'organisation du loto (le CCAS essaiera de constituer un partenariat avec les commerçants de Bessancourt).
    - Les goûters sont en partie pris en charge également par le collège qui fournira les gâteaux via la participation des collégiens de la section Hygiène et Alimentation, le CCAS aura à sa charge les boissons.
    - La recherche de subventions auprès du conseil général et de la direction de la jeunesse et des sports est effectuée par la principale du collège
  - **Temps nécessaire :**
    - Pour la préparation du projet: depuis mars 2004 la principale et la conseillère d'éducation du collège ainsi que la directrice du CCAS se réunissent une journée par mois pour planifier la semaine bleue ainsi que les autres événements de janvier et avril 2005
    - Mobilisation du personnel pour la semaine bleue : en tout 4 agents du CCAS aideront chacun 1 journée
  - **Evaluation :** A l'issue de la Semaine Bleue et avant janvier 2005, le pilote du projet dressera le bilan des opérations portant notamment sur :
    - les effectifs impliqués avec le nombre de personnes âgées participant aux activités / nombre total de personnes âgées
    - le nombre de collégiens participant à l'action / nombre total de collégiens
    - l'intérêt que les deux types de public ont porté aux opérations sous forme d'un questionnaire

## FINANCES PUBLIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

### *Décliner les principes du développement durable dans les outils budgétaires de la Ville*

#### Etat des lieux et besoins

Les finances publiques sont généralement perçues comme un moyen au service d'un projet politique. Au-delà du budget qui autorise la réalisation d'opérations, les outils de financement engagent des options politiques importantes.

Le Conseil municipal propose d'utiliser les outils financiers à disposition pour renforcer la concrétisation du développement durable, au moins à deux niveaux :

- **Principe de solidarité**

A travers les taxes et redevances que la Ville prélève, il s'agit de favoriser la justice sociale.

- **Principe d'équité entre générations**

Il s'agit de rétablir une bonne situation financière de la Ville, qui fait partie du réseau d'alerte de la préfecture depuis 2000. Le risque, en maintenant une dette importante, est de reporter son paiement à plus tard, pour les prochaines générations de Bessancourtois.

#### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint aux finances
- Chefs de service : Finances - Développement Durable
- Partenaire technique : Préfecture

#### Objectif(s) de l'action

- Poursuivre l'assainissement des finances pour une meilleure gestion du budget
- Favoriser l'accès pour tous aux services publics

#### Opération n°1 : Réformer la tarification des services pour plus d'équité

- **Résultats recherchés :**

- Favoriser l'accès du plus grand nombre aux services municipaux payants
- Contribuer à la réduction des inégalités sociales

- **Moyens et échéancier :**

- Augmentation à dix du nombre de catégories de revenus prises en compte pour l'application du quotient familial (conseil municipal de juin 2004)
- Les services concernés sont les centres de loisirs et le restaurant scolaire. Pour les centres de vacances et le centre d'animations et de projets 12/17 ans, les quotients familiaux ont été appliqués dès le départ

- **Evaluation :** Les pilotes techniques vérifieront en particulier que la mesure est efficace et bien acceptée en évaluant notamment la répartition des utilisateurs par tranches

## Opération n°2 : Assainir les finances

- **Résultats recherchés** : Maîtriser et contrôler au mieux les dépenses de fonctionnement et d'investissement afin de réduire le recours à l'emprunt
- **Moyens et échéancier** :
  - Etablissement jusqu'en 2007 d'un plan pluriannuel d'investissement afin de contrôler le recours à l'emprunt. En effet, ce plan permet d'étaler les dépenses d'investissement et de donner un aperçu de l'évolution de la dette chaque année
  - Amélioration de l'autofinancement passant ainsi de 500 000 € à compter de 2004 (auparavant il variait entre 200 000 € et 400 000 €)
  - Limitation maximale du recours à l'emprunt à une hauteur de 700 000 € pour 2005 (830 000 € pour 2004)
  - Mise en place d'une politique de suivi et de gestion des stocks sur certains produits
  - Réduction des dépenses de fonctionnement de chaque service sans réduire les services aux habitants (- 8% pour 2003 ; réduction des 2/3 du montant consacré aux contrats d'assurance sans réduction des prestations et avec une augmentation des garanties)
- **Evaluation** : Amélioration de trois ratios majeurs en matière d'endettement :
  - Réduction de l'endettement (= encours de la dette – c'est-à-dire le capital restant dû - / nombre d'habitants) : de 956 €/hab. en 2002, la commune est passée à 892 €/hab. en 2004 (la moyenne nationale pour une commune de même strate s'élève à 930 €/hab. en 2002)
  - Amélioration de la marge d'autofinancement mesurant la capacité de la commune à financer ses projets à partir de ses recettes propres (= dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement)
  - Amélioration du ratio encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

## LES COMMANDES DE LA VILLE, UN OUTIL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

*Mieux consommer : la commune devient exemplaire*

### Etat des lieux et besoins

Les modes de production soulèvent de nombreuses questions en lien avec les enjeux de développement durable (emballage des déchets, délocalisation et dumping social dans les pays du tiers monde, déforestation liée à l'usage des bois issus de forêts qui ne sont pas gérées convenablement...).

La production est conditionnée par les exigences de la demande. Depuis quelques années, la notion de « consommation responsable » apparaît. L'idée est d'acheter des biens et des services dont les processus de production permettent de limiter leur impact environnemental (ex recours à des matériaux recyclés) et social (ex. commerce équitable).

Le nouveau code des marchés publics permet aux collectivités de réaliser ces « commandes responsables », en intégrant des critères environnementaux et sociaux dans les marchés.

De plus en plus de villes se lancent dans ce nouveau champ du développement durable : repas scolaires améliorés (sans OGM, produits locaux, Bio,...), achat de papier recyclé, bâtiment HQE, bois issus de forêts certifiées, café équitable, travaux passés avec des entreprises employant du personnel en insertion...

Avec 15% du PIB, les commandes publiques représentent un potentiel important, qui pourrait produire un effet levier sur l'ensemble des consommateurs.

La Ville de Bessancourt souhaite optimiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ses propres commandes.

### Pilotes de l'action

- Elus : Maire Adjoint aux finances
- Chefs de service : Finances - Développement Durable en lien avec tous les autres services
- Partenaire technique : ARENE
- Partenaire financier : Conseil Général et Régional

### Objectif(s) de l'action

- Intégrer la notion de développement durable en favorisant les pratiques éco responsables des agents, notamment concernant les achats publics

### Opérations n°1 : Acheter des véhicules moins polluants

- **Résultats recherchés :**
  - Réduire la pollution de l'air
  - Expérimenter un achat public responsable
- **Moyens et échéancier :** Dans le cadre du renouvellement du parc automobile, achat d'un véhicule « propre » chaque année dès 2005
- **Budget prévisionnel :** Subventions de la part du Conseil régional (2 287€ de la région par véhicule) et du Conseil général
- **Evaluation :**
  - Rentabilité des véhicules propres (kilomètres / énergie mobilisée) à comparer avec un véhicule de la flotte habituelle

### **Opération n°2 : Mettre en place une politique d'achats publics responsables**

- **Résultats recherchés :**
  - Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les achats publics
- **Moyens et échéancier :**
  - Participation au groupe des villes pilotes mené par l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE), à la rentrée 2004 et pour une durée d'1 an.
- **Evaluation :**
  - Nombre de commandes « développement durable » réalisées dans l'année 2005

## AMELIORER LES RELATIONS ENTRE LES CITOYENS ET LES SERVICES PUBLICS

### *Mieux prendre en compte les besoins des habitants*

#### Etat des lieux et besoins

La concertation est un mode d'action privilégié par le conseil municipal parce qu'elle permet d'une part d'accroître l'efficacité de l'action publique en la rendant plus adaptée aux besoins de la population et d'autre part de favoriser de bonnes relations entre les acteurs locaux.

A cet effet, la Ville a développé des moyens de concertation par projets et dans le cadre d'instances pérennes de gestion de programmes locaux (commission culturelle élargie, CCAS...).

Pourtant, ces dispositifs sont parfois insuffisants :

- Il existe des problèmes quotidiens qui nécessitent un dialogue entre les habitants et les services publics sans pour autant mobiliser les élus ou les instances officielles de concertation. Ces problèmes trouvent une solution dans une relation directe entre les citoyens et l'administration communale. Pour mieux répondre aux sollicitations des habitants, les services sont invités à suivre une formation à l'accueil et à l'écoute de leurs interlocuteurs.
- Il existe aussi des problèmes qui apparaissent au moment de la mise en œuvre d'un programme, qui n'ont pas été anticipés et qui, pour trouver une solution, nécessitent d'engager un dialogue très rapidement. Le cas s'est produit par exemple pour ce qui concerne le projet d'assainissement des Beaux Lieux.

#### Pilotes de l'action

- Elus : Maire et Maire Adjoint au personnel
- Chefs de service : Directrice des Ressources Humaines et le Directeur Général des Services
- Partenaire technique : CNFPT

#### Objectif(s) de l'action

- Développer les échanges entre les acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens)
- Mettre en œuvre des démarches de concertation et pérenniser celles existantes associant les habitants, les acteurs locaux et la commune sur des projets de territoire
- Réorganiser et/ou re-mobiliser les instances de concertation pour une prise de décisions plus efficace et partagée, et pour répondre aux nouveaux besoins

#### Opération n°1 : « Samedis Thématiques »

- **Résultats recherchés :**
  - Ecouter les sollicitations des habitants sur un problème grave qui n'a pas été anticipé
  - Déterminer rapidement des solutions à mettre en place
- **Moyens et échéancier :** En fonction des besoins, des réunions thématiques consacrées à un problème particulier et urgent seront organisées le samedi matin.
- **Evaluation :** Le pilote technique identifiera les raisons pour lesquelles les problèmes n'ont pas été traités en amont et proposera au conseil municipal des moyens pour assurer un fonctionnement plus performant du service public.

### Opération n°2 : Former le personnel communal à l'accueil

- **Résultats recherchés :**
  - Acquérir les outils et méthodes d'un accueil de qualité pour répondre au mieux aux attentes des administrés
  - Permettre d'adapter le comportement de l'agent en fonction de la personne qui se présente
- **Moyens et échéancier:** Formation à l'accueil physique et téléphonique
  - Organisation : Cette formation se déroule sur quatre jours et sera mise en œuvre courant 2004 et 2005. L'accueil devant rester ouvert au public, un roulement sera organisé pour participer aux sessions de formation planifiées pour novembre 2004 et mars 2005.
  - Personnel concerné : Les agents municipaux susceptibles de recevoir des administrés (notamment la bibliothèque, les services techniques, l'urbanisme, l'accueil, le service scolaire, le CCAS...) sont invités à suivre cette formation
- **Budget prévisionnel :** La commune est tenue de verser 1% de sa masse salariale au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). En échange, elle bénéficie de formations.
- **Evaluation :** Les pilotes techniques mettront en place des outils de recensement (questionnaire) pour estimer les personnes satisfaites / mécontentes de l'accueil. Les résultats seront portés à la connaissance du conseil municipal à la fin du premier trimestre 2005, les premières formations étant effectuées en novembre 2004

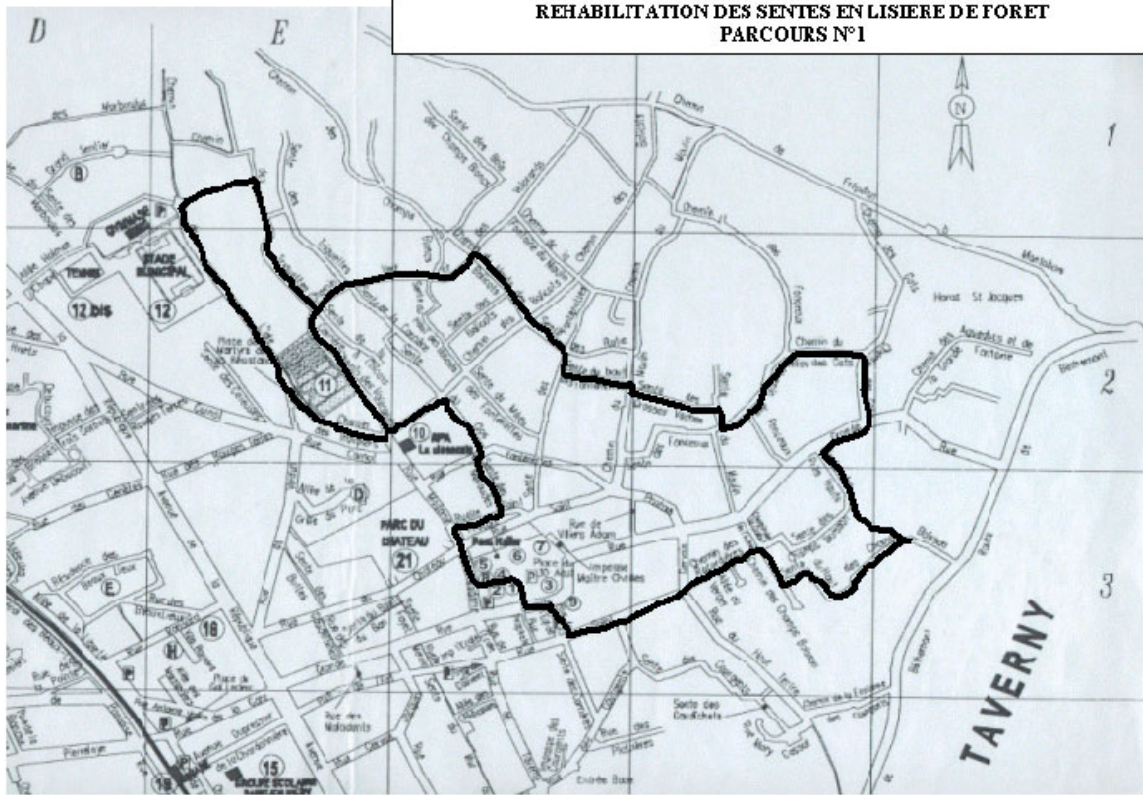
### Autres opérations envisagées

- Former le personnel communal à la gestion des plaintes et au suivi du courrier

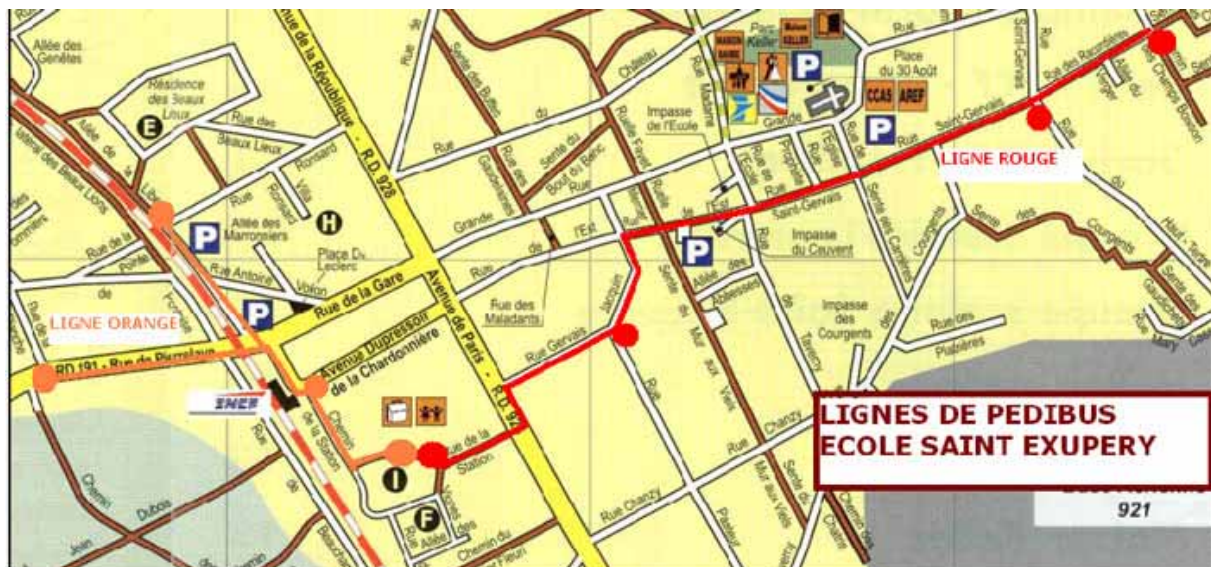
Aller vers un développement durable à Bessancourt

# **ANNEXES CARTOGRAPHIES**

REHABILITATION DES SENTES EN LISIERE DE FORET  
PARCOURS N°1



## LIGNES DE PEDIBUS



Contact Agenda 21 local – Ville de Bessancourt :

Anne-Lise CHEREAU  
Chargée de mission développement durable  
[al.chereau@ville-bessancourt.fr](mailto:al.chereau@ville-bessancourt.fr)  
Tel : 01 30 40 44 39  
[www.ville-bessancourt.fr](http://www.ville-bessancourt.fr)

En partenariat avec l'ARENE Ile de France  
94 bis, avenue de Suffren – 75015 Paris  
01 53 85 61 75  
[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

